

Les missions de la CCGPSL



La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup exerce de plein droit en lieu et place de ses communes membres des compétences déléguées par ces dernières.

Certaines compétences sont obligatoires, les autres sont le choix assumé de l'intercommunalité.

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup intervient dans de nombreux domaines concernant la vie quotidienne et l'aménagement du territoire, que ce soit par le biais de ses agents ou de ses délégataires.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE Création, aménagement et gestion des zones d'activités, aides financières, soutien à l'emploi, accompagnement des entreprises...



COLLECTE DES DÉCHETS Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, construction et gestion des déchetteries...



EAU ET ASSAINISSEMENT Production, transport, stockage et distribution de l'eau potable, traitement des eaux usées, assainissement collectif et non collectif...



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE Aménagement et développement du territoire à travers la réalisation et la mise en œuvre d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT), d'un Plan Local d'Urbanisme (PLUi). Organisation des mobilités...



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI) Restauration et entretien des berges des cours d'eau, lutte contre les crues...



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT Mise en place d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), lutte contre la pollution de l'air, les nuisances sonores...



POLITIQUE DU LOGEMENT ET CADRE DE VIE Réalisation et mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)...



CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE Sont définies d'intérêt communautaire toutes les voies communales, bitumées et classées dans le domaine public communal, hors agglomération et hors lotissement.



ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE Mise en œuvre d'action ou création de service à caractère social, création et gestion de services d'accueil de la petite enfance...



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE Construction, gestion et entretien d'équipements culturels et sportifs (Maison des Consuls, Halle du Verre, salle de spectacle, pôle sportif, piscine, gymnase...), programmation de spectacles, mise en valeur du patrimoine. Aide aux associations à caractère sportif, de loisirs ou culturel.

EN SAVOIR PLUS

Pour consulter l'intégralité des compétences et missions de la CCGPSL, rendez-vous sur www.grandpicsaintloup.fr, rubrique « La Communauté de Communes »

